

moyens puissants d'émulation. Dans le *Cours Classique* il y a la Société "St-Thomas d'Aquin," et la Société "St-Louis de Gonzague" dans le *Cours Commercial*. Des médailles et autres décorations d'honneur sont distribuées selon le mérite.

CONDITIONS.

Le prix de la pension pour les dix mois de l'année scolaire est :

Pensionnaires.....	\$100
$\frac{1}{2}$ Pensionnaires.....	40
Externes.....	20

Payable d'avance et en trois termes : le premier à la rentrée, le second au 10 décembre, et le troisième au 20 mars.

Tout mois commencé doit être payé en entier par les élèves qui entrent après l'ouverture des classes ou qui sortent avant la fin de l'année ; et dans le cours de l'année il n'y a déduction que pour une absence d'au moins un mois.

Abonnement à la Bibliothèque..... 15 cts. par mois.

Imprimerie dans le Collège (en sus de la pension) 15 cts par jour.

Les livres, papier, plumes, etc., peuvent être fournis par les parents ou tuteurs, ou par l'Institution à des prix modérés et payés d'avance.

Les élèves sortis d'une autre maison ne sont admis que sur les meilleurs renseignements.

Les effets que les parents doivent fournir, outre les habits, sont : une valise, ou un coffre ou un petit meuble pour mettre leur linge ; des draps, des couvertes, un couvre-pieds, des taies d'oreillers, des bonnets, des serviettes, un bassin, un miroir, du savon, des peignes, du noir et des brosses à souliers.

Pour le réfectoire : des serviettes, un couteau, une fourchette en cuillère, une tasse ou verre à boire.

Si les parents le veulent, ils trouveront au Collège :

Un lit et sa fourniture.....	\$5.00 par année.
Garniture de lit seule.....	2.00 " "
Une couchette seule.....	50 " "
Un matelas seul.....	1.50 " "

Pour différents prix peu élevés les parents trouveront aussi au Collège tout ce qui est nécessaire au dortoir, savoir : miroir, brosse, serviettes, couvertes, etc.

SONT PAYÉS A PART.

Piano, usage de l'instrument.....	\$ 2 par année.
Piano, leçons.....	10 " "
Violon ou autre instrument, leçons..	5 " "
Dessin académique, leçons.....	1 " "
Télégraphie.....	10 " "

COSTUME.

Le costume des élèves est le capot et la casquette de drap bleu avec nervures blanches et ceinture de laine verte. Ceux de première année peuvent obtenir la permission d'user les habits qu'ils portaient avant d'entrer au Collège.

Collège Ste-Anne de la Pocatière, août 1881.

PROSPECTUS

DU

COURS CLASSIQUE

DU

COUVENT DE STE-ANNE DE LA POCATIÈRE.

Le Couvent de Ste-Anne de la Pocatière, situé à 75 milles en bas de Québec, fondé en 1862, est admirablement situé sur un coteau élevé, à une petite distance du fleuve St-Laurent, et à un demi mille de la Gare du Chemin de fer Intercolonial. Il offre les avantages de la salubrité la plus parfaite. Les sapins les plus superbes qui avoisinent ses bâtisses ainsi que la belle montagne qui en est à quelques pas, en font un des sites les plus pittoresques et les plus agréables de la côte Sud du Saint-Laurent.

EDUCATION MORALE ET PHYSIQUE.

L'enseignement religieux tient le premier rang dans l'éducation des jeunes personnes qui fréquentent cette institution.

Les lettres que les Elèves reçoivent ou écrivent sont soumises à l'inspection de la Directrice.

La santé des élèves est pour la Directrice l'objet d'une tendre sollicitude. Lorsqu'elles sont malades, le médecin est appelé et les parents en sont informés immédiatement.

INSTRUCTION.

Le cours d'études est de six ans.

Les matières enseignées sont la Lecture courante et raisonnée, la Calligraphie, la Grammaire, la Géographie, l'Histoire, l'Arithmétique, la Tenue des Livres (en partie simple et en partie double), la Littérature, des exercices de Narration et de correspondance familière, le Toisé et l'Algèbre.

Ces mêmes matières, excepté l'Algèbre, s'enseignent en anglais.

OBSERVATIONS.

Tous les trois mois, les élèves reçoivent un Bulletin qui est transmis aux parents.

CONDITIONS.

Les paiements se font par trimestre et d'avance.

Pour l'année :

Pension instruction.....	\$50.00
Lit et garniture.....	3.00
Garniture seule du lit.....	2.00

Les livres et autres effets classiques peuvent être fournis par les parents ou par l'Institution à des prix modérés.

Sont payés à part, pour l'année :

Piano, usage de l'instrument et leçons.....	\$15.00
Harmonium, usage et leçons.....	10.00
Blanchissage du linge.....	6.00

Afin de faciliter le paiement de la pension des élèves, pour les parents qui demeurent dans les paroisses voisines de Ste-Anne, il pourra se faire partie en argent et partie en produits.

COSTUME.

Pour les dimanches et fêtes le costume des élèves est noir ; en été elles portent un chapeau de paille blanc avec garniture bleue. Les jours ordinaires, elles ne sont assujetties à aucune règle pour le costume.

Chaque élève doit apporter :

1 couteau, 1 fourchette, 2 cuillers, 1 gobelet ou 1 verre à boire, 2 assiettes ; Miroir, pot-à-eau, bassin, savon, peignes et brosses.

Convent des Sœurs de la Charité,
Ste. Anne de la Pocatière, août 1881. }

CULTURE DES FRUITS.

Afin d'encourager la culture des fruits de variétés les plus recommandables, grâce à la libéralité de l'un de nos entrepreneurs pépiniéristes Canadiens, nous sommes en mesure d'offrir des plants de groseilliers, de framboisiers, de gadelliers et de fraisiers à des conditions très-avantageuses aux anciens et aux nouveaux abonnés de la *Gazette des Campagnes*.

Les abonnés qui s'adresseront à notre Bureau pour l'achat des plants de fruits que nous venons de désigner, à la douzaine ou plus, les obtiendront au prix qu'ils se vendent par 100 plants chez les pépiniéristes.

Les groseilliers et les gadelliers valent \$3 la douzaine chez les pépiniéristes, coûteront à nos abonnés \$1.80 la douzaine.

Les framboisiers (Rouge-Anvers ou Blanc-orange) valent \$1 la douzaine chez les pépiniéristes, coûteront 50 centins la douzaine.

Les fraisiers (belles variétés de jardin, assortis), valent 25 centins la douzaine chez les pépiniéristes, coûteront 15 centins la douzaine.—La variété "Sharpless" sera expédiée à 50 centins la douzaine.—Nous expédierons par la malle, à nos frais, les plants de fraisiers.

Pour ce qui est des autres plants, ils seront paquetés à nos frais puis livrés à la Station de Ste-Anne de la Pocatière, les acheteurs ayant eux-mêmes à payer les frais de transport jusqu'au lieu de leur destination.

Nous ferons la distribution de ces plants, à ceux qui nous en auront fait la demande, dans le cours des mois de septembre et octobre. Il faudra donc nous en faire la commande dans le cours du mois d'août ou commencement de septembre.

FIRMIN H. PROULX.